

Le manoir a été restauré avec soin et on l'agrandit en ce moment, afin que l'automne prochain il puisse loger de soixante à quatre-vingts juvénistes.

Nous ouvrons cette année les trois établissements suivants situés dans le diocèse de Québec.



Juvénat St-Joseph, Pointe-du-Lac, P. Q.

ST-CHARLES DE BELLECHASSE.

Curé fondateur : Révérend A. Faucher.

STE-CROIX DE LOTBINIERE.

Curé fondateur : Révérend P.-A. Godbout.

CHATEAU-RICHER.

Curé fondateur : Révérend C.-O. Cloutier.